

LE GENERAL JACQUES MASSU (5 mai 1908 - 26 octobre 2002)

Militaire français



Admis à Saint-Cyr en 1928 (promotion Maréchal Foch), Jacques Massu est nommé sous-lieutenant en 1930 et choisit l'infanterie coloniale, alternant des affectations en métropole, au Maroc et au Togo. En août 1940, commandant la 3^e compagnie du régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, stationné en Afrique Equatoriale Française, il rallie le général de Gaulle et participe aux combats jusqu'à la capitulation de l'Allemagne. Fin 1945, il débarque en Indochine avec la 2^e division blindée.

Muté en 1947 dans les parachutistes en métropole, puis au Niger, il est en Tunisie lorsque l'insurrection algérienne se déclenche en novembre 1954. L'année suivante il est placé à la tête de la 10^e division parachutiste nouvellement créée. D'abord positionnée à Chypre durant l'été 1956, la division est engagée en Égypte en novembre (opération Mousquetaire). Rapatriée en Algérie, elle est déployée à Alger pour lutter contre le terrorisme urbain, tandis que son chef est également nommé commandant militaire du territoire de la zone nord algéroise et investi des pouvoirs de police. En quelques mois, les quatre régiments de la 10^e DP démantèlent les réseaux de poseurs de bombes. Mais le recours à la torture et la disparition de plusieurs centaines de personnes interpellées par les militaires, suscitent une vague d'indignation en métropole. En mai 1958, après des émeutes fomentées à Alger par les partisans de la souveraineté française, le général Massu prend la présidence d'un « comité de salut public, civil et militaire », appelant au retour du général de Gaulle au pouvoir. Nommé le mois suivant commandant du corps d'Alger, il est rappelé en métropole en janvier 1960, après avoir exprimé des doutes à l'égard de la politique algérienne du chef de l'État. Il reste cependant légaliste lors du putsch d'avril 1961. Membre du Conseil supérieur de la Guerre en 1966, le général d'armée Jacques Massu quitte le service actif en 1969.

Il se consacre alors à l'écriture de ses mémoires. En 1971, dans un livre sur la « Bataille d'Alger », il minimise l'usage de la torture et le justifie pour protéger la population civile des bombes du FLN. Mais le 23 novembre 2000, accordant une interview au quotidien *Le Monde*, le général Massu confie son trouble de voir son nom « associé à la torture » et fait part de ses « regrets » concernant cette période. Il conclut que « si la France reconnaissait et condamnait ces pratiques, [il] prendrait cela pour une avancée. »